



Mai 2018 - Concours de Sauts d'Obstacles

01 - 05	Angleur	C3 A
06	Angleur	Poney
10	Welkenraedt	C3 B
12 - 13	Cheratte	C3 A
13	Hamoir	Poney
20	Spa	C3 B
21	Spa	Poney
26 - 27	Eupen	C3 A

CONCOURS COMMUNAUTAIRES

Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval, de cavalier ou de n° de passage dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Sinon, la paire sera HC.

ATTENTION, les inscriptions SUR PLACE, de la paire cavalier/cheval, en concours GEPL et ORV, sont majorées de 10,00€ par jour (si inscriptions autorisées).

La CTO informe :

- Lors de chaque concours « poney », les épreuves (matin ou a-m), 70, 80, 90, 100cm P seront jugées selon le règlement "équitation moderne" du Pony Trophy. Leur classement général final permettra la sélection de 8 cavaliers par hauteur aux 3 épreuves qualificatives de la LEWB (Ghlin 29 sept, Chatelet 06 oct et Flémalle 21 oct).
- Lors de chaque concours « poney », les autres épreuves compteront pour les CHALLENGES GEPL (qualifications diverses et soirée de remise des prix).
- Pour être repris dans le classement « Arena Pony Trophy » (APT), il faut que les poneys soient identifiables par la présentation du carnet sanitaire, du contrôle de la puce ainsi que du certificat de toise validé par la FRBSE.



N'oubliez pas notre n° de tête.



MARDI 1^{er} et SAMEDI 05 mai 2018

ANGLEUR CSO C3 A N°RF 30110

Organisateur: R.C.E. l'Eperon

N. Brouwers (0485/210015)

21, rue du Vieux Frêne, 4031 Angleur

Président de jury : F. Marbaise

Chef de piste : F. Mawet

Vétérinaire : Cab. Vét. d'Ougrée

Ter.: Sable 3200m²

Pad.: Man 50 / 20

Clôture des inscriptions :

LUNDI 23 avril - Rue des Prémontrés, 12 4000 Liège – fax : 04/2770304 – email: secretariat@gepl.net

MARDI 24 avril – www.equibel.be

Mardi:

Ep 1	90cm	J03	BA 2 phases	274.5.3
Ep 2	100cm	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3
Ep 3	110cm	J03-J08	BA tps diff	274.5.6
Ep 4	90cm	J03	BA tps diff	274.5.6
Ep 5	120cm	J03-J16	BA tps diff	274.5.6
Ep 6	110cm	J03-J08	Bar C	239-263
Ep 7	125cm	J03-J16	BA BAC	238.2.2

- Rem :**
- Chaque Ep participe au CHALLENGE de la hauteur correspondante ;
 - Les bons d'achat sont offerts par la sellerie « la Cabrade » ;
 - Les bons d'achats aux scolaires et aux juniors sont offerts par la sellerie « la Martingale » ;
 - Toutes les Ep sont juxtantes ;
 - Bar et restauration sur place.

Samedi:

Ep 8	80cm	J02-J03	BA tps diff	274.5.6
Ep 9	90cm	J03	BA tps diff	274.5.6
Ep 10	70cm	J02	BASC	238.1.1
Ep 11	100cm	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3
Ep 12	80cm	J02-J03	BA 2 phases	274.5.3
Ep 13	110cm	J03-J08	BA 2 bar	238.2.3
Ep 14	70cm	J02	BA tps diff	274.5.6
Ep 15	90cm	J03	Choisir son itinéraire	271
Ep 16	100cm	J03-J08	Progressif + 2 jokers	269.5

- Rem :**
- Chaque Ep participe au CHALLENGE de la hauteur correspondante ;
 - Les bons d'achat sont offerts par la sellerie « la Cabrade » ;
 - Toutes les Ep sont juxtantes ;
 - Bar et restauration sur place.

PS : Tout cavalier qui ne se présente pas à l'entrée de piste à son N° de passage sera automatiquement HC.